



LETTRE D'INFOS

MAIRIE DE CIVENS

Tél. 04 77 26 04 45

www.mairie-civens.fr

mairie.civens@wanadoo.fr

SEANCE DU 29 JANVIER 2015

Présents 13 élus, 2 excusés

Fabien Martinon donne procuration à Christophe Guillaume
Pierre Denis, aucune procuration

Convention assistance retraite avec le CDG.

Le Centre de Gestion peut assurer toute tâche en matière de retraite pour le compte des collectivités territoriales du Département de la Loire. Les tarifs sont fixés par convention selon les types de dossiers. M. le Maire propose de valider cette convention pour la période du 1er janvier 2015 au 31 janvier 2017.

Le Conseil valide à l'unanimité.

Subventions aux associations.

Les subventions en faveur des associations sont votées pour un montant de 9 065€.

Location Salles des Fêtes aux Associations.

M le Maire propose de fixer de nouvelles règles de prêts à titre gratuit des salles d'animation aux diverses associations. Un nombre de locations gratuites est proposé pour chaque association.

1 gratuité : FNACA-Club du 3^{ème} Age-Tennis de Table-Forez
Donzy Football Club-La Malle Musicale.

2 gratuités : APE-Les Baladins-le Comité des Fêtes-la MJC-
Chaque utilisation sera facturée au prix de 250€ pour la salle du bourg et 500€ pour les Balcons du Forez. Les sommes correspondantes aux gratuités seront reversées sous forme de subventions.

Projet Ecole (cantine et salle de classe).

L'étude de faisabilité de l'Atelier Ampère est présentée :
Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 296 000€ HT.
Il faut ajouter le système GTC pour 8 149€. M le Maire propose de valider le projet et d'approuver la consultation pour la maîtrise d'œuvre. Le Conseil valide à l'unanimité et accepte de lancer la consultation.

Demande de subventions pour le Projet Ecole

Le Conseil autorise à l'unanimité M le Maire à demander la subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), de la réserve parlementaire ainsi que du Conseil Général de la Loire (C.O.C.A.)

Règlement Site Internet.

Le Conseil valide à l'unanimité la Charte éditoriale. Elle précise les orientations éditoriales et gère les accès aux différents auteurs.

Elections départementales.

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental

MARS 2015

(ex-conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Les dates sont fixées pour les 22 et 29 mars 2015. Les plages horaires des assesseurs sont proposées à chacun.

Questions diverses.

-M. Notin, Président de l'unité locale de Feurs de la Croix Rouge (5 Rue Waldeck Rousseau, 42110 Feurs, Téléphone : 04 77 26 50) a été reçu en Mairie par M le Maire. M Notin souhaite que la mairie mette à sa disposition une salle de permanence pour recevoir les demandeurs d'aide. Le Conseil accepte à l'unanimité de proposer une salle pour cette association.

-Passage à Niveau de Charbonnel. Une première phase de travaux aura lieu sur notre commune les nuits du dimanche soir au vendredi matin, dans la plage horaire 21h00-5h00 du 16 février au 11 mars 2015. Ces travaux entraîneront, sur cette période, la fermeture aux circulations routières et piétonnes du passage à niveau de Charbonnel. Tout est mis en œuvre pour limiter les nuisances, l'utilisation d'engins de travaux publics peut néanmoins s'avérer bruyante.

-Voirie. La commission s'est réunie et propose les travaux suivants sur le chemin des Grandes Terres, la rue des Charmilles, rue du Fournil : réfection des fossés et accessibilité pour handicapés devant la boulangerie.

-Voisins vigilants.

Une première réunion a eu lieu avec la gendarmerie et une prise de contacts avec les référents. L'initiative conjointe de la commune et de la gendarmerie, la participation citoyenne également appelée opération « voisins vigilants » existe depuis quelques années dans plusieurs communes.

Lors de cette prise de contacts, le Capitaine Roussel expliqua ce qui est attendu des volontaires et ce qui leur est interdit. Il ne s'agit pas de vouloir faire le travail de la gendarmerie, ni même d'enquêter. Les voisins vigilants sont chargés de repérer les agissements inhabituels, de noter un véhicule suspect, de communiquer aux gendarmes des éléments apparaissant utiles. L'intérêt de cette opération est évident, il est clairement démontré que les communes disposant d'un groupe de « voisins vigilants » ont vu le nombre de cambriolages diminuer. A suivre....

-Commissions bâtiments. Un devis sera demandé pour la remise en état du presbytère. Les menuiseries de la mairie seront changées.

Prochain conseil le jeudi 26 février à 20h

SEANCE DU 26 FEVRIER 2015

Présents 15 élus,

Approbation des comptes administratifs 2014 – Compte de gestion 2014 - Affectation du résultat 2014

Présentation des comptes administratifs. Commune, assainissement

Communal : excédent de fonctionnement 277 243.45€.

Excédent d'investissement 16 101.01€

Assainissement : excédent de fonctionnement 43 170.13€

Excédent d'investissement 96 473.85€

Résultat année 2014 : 432 988.44€

Affectation du résultat. Budget principal 16 101.01 au chapitre 001 et 227 243 .45€ au chapitre 002

Budget assainissement 96 473.85€ au chapitre 001 et 43 170.13€ au chapitre 002

Les comptes de gestion 2014 et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes de gestion 2014 de la Trésorerie sont conformes aux comptes administratifs. Le conseil valide à l'unanimité.

Renouvellement de la ligne de trésorerie.

M le Maire indique que la ligne de trésorerie de 300 000€ arrive à échéance le 10 avril 2015. Il propose de renouveler cette ligne. Cette dernière pourra être utilisée en attendant le remboursement de T.V.A. concernant les futurs travaux de l'école ainsi que des subventions allouées par les divers organismes. Le conseil valide à l'unanimité.

Maitrise d'œuvre pour extension école et réhabilitation salle du bourg.

Le conseil a lancé une consultation pour la maîtrise d'œuvre des futurs travaux de l'école et ancienne salle des fêtes. 3 offres ont été reçues. Cabinet Giraudier de Feurs 43 200€, Cabinet Atelier de la Gare de Montrond les Bains 43 000€, Cabinet Agence Ampère de Feurs 42 000€

Le Conseil valide à l'unanimité le moins disant : Agence Ampère de Feurs.

Questions diverses.

-la course cycliste Paris-Nice.

La 73e édition de la course cycliste Paris Nice va traverser notre village le jeudi 12 mars vers 13h 15, dans le sens Pouilly en direction de Salvizinet. La route départementale 10 sera fermée à la circulation 45 minutes avant le passage des coureurs dans le sens opposé de la course. La réouverture de la route se fera 10mn après le passage de la voiture balai.

-CMJ Conseil Municipal Jeunes.

Les commissions travaillent sur les projets suivants :

-Chasse aux œufs le lundi 6 avril de 10h30 à 12h30. La participation à cette activité est de 1.50€ par enfant (une boisson et une part de gâteau seront offerts). Les enfants pourront se faire maquiller gratuitement par une professionnelle. Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire dès à présent.

-projet table d'orientation et concours des maisons illuminées.

-Rapport conseil d'école.

Temps d'Activités Périscolaires. Le jeudi après midi est reconduit. Les parents sont dans l'ensemble satisfaits de l'organisation. Le coût annuel pour 2014-2015 est de 11 000€. Le fonds d'amorçage de l'état s'élève à 5 700€.

-Commémoration du 19 mars. Le 19 mars est désormais une date officielle, une journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La cérémonie est prise en charge par la municipalité. Elle aura lieu le dimanche 22 mars à 9h30.

-Don du sang. Journée du mercredi 16 septembre 2015. M le Maire souhaite que la journée du Don du Sang soit une réussite. Un premier contact a été pris auprès de sportifs

foréziens. M. Roland Romeyer, Président de l'ASSE a donné un avis favorable pour une participation à cette journée. Des contacts seront pris auprès des basketteurs de National et de Pro B. les cyclistes et autres sportifs seront approchés également. L'objectif ambitieux de 200 poches est annoncé.

-Nuisances aux abords de la boîte Factory Club

Les panneaux de signalisation routière sont régulièrement détériorés, des clôtures des particuliers également. D'autres nuisances sont répertoriées. M le Maire a pris contact avec la gendarmerie ainsi qu'avec la direction de Factory Club.

-Appartement sous le restaurant. L'appartement est en cours de rénovation, il pourra prochainement être mis en location.

-Problèmes de sécurité rue de l'Ecole.

Certains usagers sont contraints de faire marche arrière et prendre le sens interdit en raison des véhicules qui stoppent pour déposer les enfants à l'école. Le portillon sera désormais fermé à clé. Le problème devrait être réglé.

Avis. Dès 16 ans, pensez au recensement militaire.

Soit à la Mairie, avec une pièce d'identité et le livret de famille.

Soit par Internet. Il est désormais possible de faire toutes ces démarches sur le site www.mon.service-public.fr (Rubrique catalogue des services démarches)

Un nouveau site Internet permet désormais d'acheter en ligne son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Rendez-vous sur : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Rappel : Elections Départementales les 22 et 29 mars 2015

Un nouveau canton pour une nouvelle élection. Vous voterez pour élire vos représentants au Conseil Départemental. Vous désignerez une femme et un homme, les conseillers départementaux qui siègeront ensemble pour représenter les territoires organisés autour de Chazelles-sur- Lyon, Feurs et Panissières.

INFOS : Impact du brûlage à l'air libre de végétaux. Une activité fortement émettrice de polluants dangereux pour notre santé. Le brûlage en association avec des déchets (plastiques, bois traités, papiers souillés, carburant) est totalement à PROSCRIRE en raison de sa haute toxicité.

Le code de l'environnement et le règlement sanitaire départemental INTERDISSENT le brûlage des déchets végétaux. Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie, dépôt gratuit pour les particuliers.

CARTES DECHETTERIE : Les cartes personnalisées sont disponibles en mairie pour les personnes ayant retourné le formulaire de demande.

A partir de ce jour, les cartes sont à demander directement à la communauté de communes de Feurs, 18 avenue Jean-Jaurès pour les personnes n'ayant pas encore rempli le formulaire d'inscription.

Prochain conseil le jeudi 2 avril 2015 à 20h

Manifestations à venir.

Samedi 21 mars : Soirée Théâtre APE

Dimanche 22 mars : 1^e tour Elections Départementales

Samedi 28 mars : Concert Rock APE

Dimanche 29 mars : 2^e tour Elections Départementales

Lundi 6 avril : Chasse aux œufs : CMJ

Samedi 11 avril : Repas CCAS

Dimanche 12 avril : Concours Belote Comité des fêtes

Samedi 30 mai : Forum des Associations